



Recyclage



CQP Dépollueur, démonteur, trieur dans les industries du recyclage des véhicules hors d'usage (VHU)

Public concerné

Le CQP s'adresse aux :

- salariés des entreprises de la branche souhaitant compléter et valider leur expérience professionnelle,
- jeunes souhaitant intégrer la branche par une formation professionnelle spécifique,
- nouveaux embauchés par une entreprise de la branche souhaitant former ses salariés aux compétences spécifiques requises.

Qualification professionnelle visée

CQP Dépollueur, démonteur, trieur

Construction du CQP

Les CQP sont construits sur la base d'un référentiel :

- des activités professionnelles reliées au référentiel de certification,
- de formation théorique précisant :
 - > les pôles de connaissances à maîtriser,
 - > le contenu détaillé de chaque pôle de connaissances,
 - > les objectifs pédagogiques à atteindre pour chaque pôle de connaissances,
 - > les limites et le niveau de difficulté à ne pas dépasser pour chaque pôle de connaissances,
 - > le temps de formation nécessaire, cette durée étant indicative.
- de certification précisant les savoir-faire associés aux compétences devant être maîtrisées pour l'obtention du CQP, les capacités attendues du candidat et les conditions de l'évaluation de ses compétences,
- d'une description de l'emploi et des fonctions exercées par l'opérateur, trieur, conducteur d'engins,
- du carnet de suivi du candidat,
- des grilles synthétiques d'évaluation pour l'évaluation en organisme de formation et l'évaluation en entreprise.

CQP



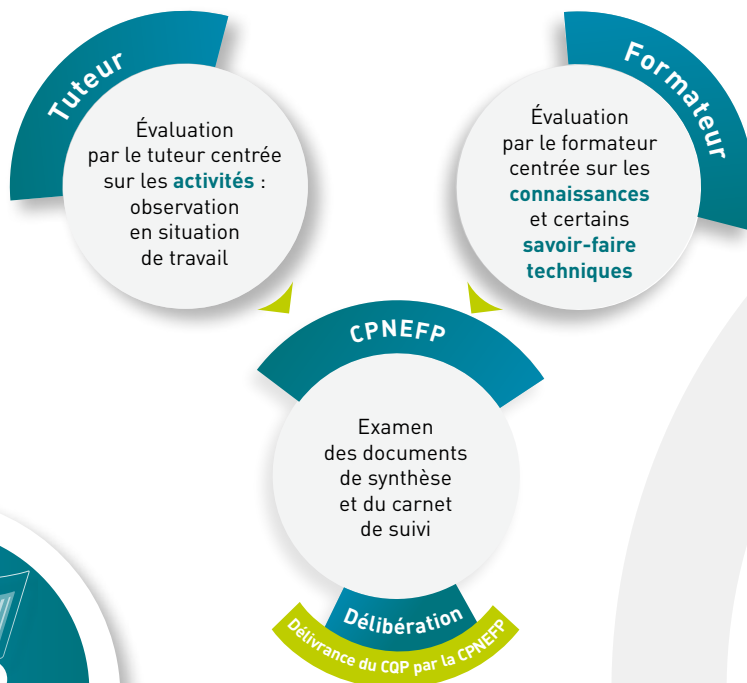
Compétences du candidat visées

- Analyser les informations nécessaires à la réalisation des tâches,
- Organiser et gérer son poste de travail,
- Réaliser les tâches liées à la réception et au diagnostic des VHU,
- Réaliser les tâches liées à la dépollution et au démontage des VHU,
- Réaliser les opérations de contrôle liées à son poste de travail.

Programme de formation

- Module A – panorama du secteur d'activité : les entreprises du secteur de la récupération, du recyclage et de la valorisation, les notions économiques et juridiques de base liées au secteur d'activité.
- Module B – sécurité et conditions de travail : conditions de travail et de sécurité spécifiques au secteur, connaissance des matériels et engins.
- Module spécifique au CQP - dépollution, démontage et tri des pièces d'un véhicule hors d'usage : la filière des VHU, les procédures de transfert et de réception des VHU entrants chez un démolisseur, la dépollution et le démontage des VHU, le tri et le stockage des pièces de réemploi.

L'évaluation du CQP



• Les principes

Le tuteur en entreprise observe le candidat en situation de travail et détermine le niveau d'atteinte des objectifs visés dans le cadre de l'emploi.

Le formateur identifie le niveau de maîtrise des savoirs et de certains savoir-faire nécessaires à la maîtrise de l'emploi et met en œuvre des épreuves à l'issue de chaque module de formation.

Une grille récapitulative des évaluations sur l'ensemble des modules de formation permet de valider la formation théorique. Les évaluations pratiques sont réalisées au fur et à mesure de la formation en entreprise.

C'est au vu de ces grilles de synthèse et de l'examen du carnet de suivi des compétences que la CPNEFP de la branche délivre le CQP.